

Bonjour M. Boulet,

Je me permet de vous écrire au sujet de l'annonce faite par votre collègue M. Roberge ce matin. Nous avons choisi la voie de l'éducation à domicile pour nos enfants. Nul besoin de vous dire que nos enfants apprennent des tas de choses même s'ils sont à l'extérieur du système scolaire. Ils apprennent d'une façon et à un rythme différent des enfants qui fréquentent les bancs d'école.

Le projet de votre gouvernement de rendre plus strict les règlements de la loi en éducation va directement à l'encontre de notre droit en tant que parents de choisir le type d'éducation que nous jugeons le meilleur pour nos enfants. Voici une citation de l'article paru dans le Journal de Montréal:

L'enseignement d'un «contenu minimal d'apprentissage enrichi», basé sur les programmes d'études de l'école québécoise en langues, mathématique, sciences et univers social, sera dorénavant obligatoire, tout comme les examens ministériels.

Il faut absolument que votre gouvernement comprenne que le fait d'imposer le même système d'évaluation pour tous les enfants va à l'encontre de leur droit d'avoir une éducation de qualité. Les enfants ont tous des rythmes différents et leurs besoins sont différents également. Rendre les examens ministériels obligatoires supprime toutes les voies alternatives en éducation et oblige ces enfants à emprunter le même chemin que les enfants scolarisés à l'école. Tout ceci se fait contre le gré de l'enfant et contre le gré des parents qui en principe sont responsables de l'éducation de leurs enfants.

De plus, je trouve qu'il n'est pas honnête de mettre dans le même panier les écoles religieuses illégales et les parents qui font l'éducation à domicile à leurs enfants. Il s'agit de deux réalités totalement différentes.

Votre gouvernement tente de s'approprier des droits qui reviennent aux parents. S'ingérer dans les familles comme la CAQ tente de le faire est tout à fait inacceptable. Le gouvernement n'a pas la légitimité de décider ce que les enfants doivent apprendre ni à quels moments les apprentissages des enfants doivent être faits.

En conclusion, j'apprécierais grandement que vous mentionniez au ministre l'éducation nos inquiétudes et notre totale désapprobation face à sa décision d'encadrer plus strictement l'éducation à domicile.

Merci.

François Lamontagne